

## Azerbaïdjan



«L'Azerbaïdjan pense que la dernière déclaration du groupe de Minsk de l'OSCE s'adresse notamment à l'Arménie. Certains des avis contenus dans la dernière déclaration des coprésidents du groupe de Minsk de l'OSCE reflétaient également la position de l'Azerbaïdjan.

La déclaration dit encore une fois qu'il est inacceptable de poser des conditions au processus de négociation ou de tenter de modifier le format des négociations, et que les négociations doivent être poursuivies dans le format existant,» a déclaré **Hikmet Hajiyev**, le chef du département de politique étrangère de l'administration présidentielle.

Il a noté que les négociations doivent se poursuivre dans la forme dans laquelle elles se sont tenues.

"En outre, toute rhétorique agressive concernant les résultats du processus de négociation dans le contexte des négociations en cours est également inacceptable. En même temps, il est nécessaire de noter les principes d'une résolution progressive du conflit, où l'un des principaux points comprend des mesures telles que la libération des territoires autour de la région du Haut-Karabakh, le retour des migrants forcés conformément à l'Acte final d'Helsinki, qui garantit que le principe de l'autodétermination des peuples ne doit en aucun cas nuire à l'intégrité territoriale des États, garantit leur sécurité et leur base fondamentale.

S'agissant du statut du Haut-Karabakh, l'Azerbaïdjan est toujours prêt à débattre de cette question dans le cadre de son intégrité territoriale et qu'il est nécessaire de se référer à nouveau aux principes fondamentaux de l'Acte final d'Helsinki,» a-t-il précisé.

(...)

En référence aux recommandations adoptées par le **Parlement européen** le 13 mars, adressées au Conseil et à la vice-présidente de la Commission/haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, il est stipulé :



*«()... Examiner la prolifération actuelle et les futures menaces de désinformation visant à menacer l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les pays du Partenariat oriental à l'intérieur de leurs frontières internationalement reconnues;*

*donner la priorité en particulier à l'élaboration d'une approche stratégique à long terme et à la sensibilisation des pays du partenariat oriental, en mettant l'accent sur les échanges entre les peuples et en travaillant avec les réseaux de la société civile existants qui représentent déjà une source de résilience basée sur la communauté ... »*

Ce qui conforte la position de l'Azerbaïdjan.